

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

08 55 00 630

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-637562

1R4089

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricole : <u>3576</u>		Société : <u>RAM</u> <u>Pétrole</u>	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	<u>jamal Eddine Houcine</u>
Nom & Prénom : <u>jamal Eddine Houcine</u>			
Date de naissance : <u>26/03/1983</u>			
Adresse : <u>Berrechid</u>			
Tél. : <u>06 22 53 30 73</u>		Total des frais engagés :	
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">Dr. Rashid BEN MALLEM Médecin généraliste 263 Rue l'abbé - El Berrechid Tél: 06 22 53 30 73</div>			
Date de consultation : <u>03/03/2023</u>			
Nom et prénom du malade : <u>jamal Eddine El Houcine</u> Age : <u>40</u>			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : <u>HIA + RMA</u>			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : <u>maladie</u>			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à : <u>R ACCUEIL</u> Le : <u>21 MAR 2023</u>			
Signature de l'adhérent(e) : <u>R ACCUEIL</u>			

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03-03-2023	~	~	12000	INP: 06 12 00 630
				Dr. Rachid BEN MALLEM Médecin Généraliste 265 Rue Dakhlia - 10000 Casablanca Télé: 05 22 53 30 72

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Signature et cachet du pharmacien	03/03/2023	468100 JAH

ANALYSES - RADIGRAPHIES

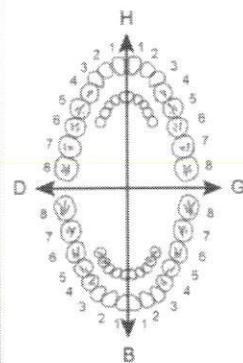
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

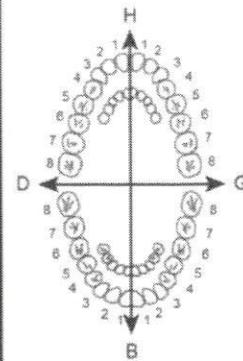
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Docteur Rachid BEN MALLEM

Médecine Générale
Ex. Attaché au CHU Ibn Rochd
Casablanca



الدكتور رشيد بن المعلم
الطب العام

طبيب سابق بمستشفى الجامعي ابن رشد
بالدار البيضاء

طبيب سابق بالمستشفى بوافي بالدار البيضاء

Berrechid Le: 03-03-2023

Dr. Rachid
Berrechid Le: 03-03-2023

1) Tympanite à fond de poitrine (RB10)
65145 20/03/2023

2) Ongles bleus (RB10)
38000 20/03/2023

Dr. Rachid BEN MALLEM
Médecine Générale
265, Rue Ibn Rochd - Berrechid
Tél: 05 22 53 30 73 - Gsm: 06 54 33 79 66

Lot 10455
Exp 02 2024
Fab: 03 2021

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tenoretic 50mg/12,5mg
cp pelli b30
P.P.V : 65,40 DH

Lot 10453
Exp 07 2023
Fab: 08 2020

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tenoretic 50mg/12,5mg
cp pelli b30
P.P.V : 65,40 DH

6 118001 182350

Lot 10455
Exp 02 2024
Fab: 03 2021

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tenoretic 50mg/12,5mg
cp pelli b30
P.P.V : 65,40 DH

6 118001 182350

Lot 10453
Exp 07 2023
Fab: 08 2020

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tenoretic 50mg/12,5mg
cp pelli b30
P.P.V : 65,40 DH

Lot 10455
Exp 02 2024
Fab: 03 2021

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tenoretic 50mg/12,5mg
cp pelli b30
P.P.V : 65,40 DH

6 118001 182350

OMEGEN® 20 mg
14 gélules

6 118000 130024

38,00

OMEGEN® 20 mg
14 gélules

6 118000 130024

38,00

®